

452. *M. Mackenzie.*—LES commissaires ont-ils jamais donné des instructions au sujet du nivellement ?—Non.

453. Le tracé de la ligne et tous les autres travaux ont-ils été fait d'après vos plans ?—Oui, sauf les ponts. J'ai toujours recommandé les ponts de fer, et les commissaires n'ont pas toujours été d'accord avec moi, mais, en général, ils m'ont laissé libre pour les plans des ponceaux et autres constructions. Quant au tracé, sauf les cas mentionnés l'autre jour, ils n'ont que peu ou point modifié mes plans.

454. *L'hon. M. Anglin.*—Je crois que, contre votre gré, vous avez mis un pont de bois au lieu d'un pont de fer sur la Missiquash ?—Je crois que le pont de bois y restera.

455. Est-ce de votre avis que ce pont de bois a été construit ?—Certainement non.

*L'hon. Dr Tupper.*—On sait qu'il y avait, à ce sujet, une divergence d'opinions, laquelle n'existe plus.

M. WALSH est interrogé.

456. *L'hon. M. Holton.*—M. Walsh, quel principe ou système suivent les commissaires pour nommer les ingénieurs recommandés par l'ingénieur-en-chef ?—Lorsqu'une place est vacante, nous recevons, vous le pensez bien, un grand nombre de demandes. On tient un registre de toutes ces demandes, et l'on consulte les certificats à l'appui de chacune d'elles quand on doit faire une nomination.

457. En tenant compte seulement de la capacité des candidats ?—C'est une des plus importantes considérations.

458. *M. Pope.*—QUI, pensez-vous, est le meilleur juge des capacités d'un chacun ?—L'ingénieur de district fait rapport à l'ingénieur-en-chef.

459. Alors vous attendez les rapports de l'ingénieur-en-chef ?—Nous attendons qu'il nous fasse rapport sur la capacité de telle ou telle personne.

460. *L'hon. Dr Tupper.*—M. Fleming, c'est avec votre approbation que M. Laight a été nommé, ainsi que tous les autres ingénieurs de district ?—Oui.

461. *L'hon. Sir A. T. Galt.*—Il ne s'agit pas des ingénieurs de district ?—Non, ils ont tous donné entière satisfaction. Je me suis plaint des employés subalternes.

462. En ce qui regarde ces subalternes, vous consultez les ingénieurs de district ?—Oui. Si j'avais été consulté pour ces nominations, j'en aurais moi-même référé aux ingénieurs de district, afin d'assurer l'harmonie parmi le personnel.

463. *L'hon. Sir F. Hincks.*—VOS rapports aux commissaires contre quelques-uns de ces ingénieurs étaient-ils basés sur le rapport d'un ingénieur de district ?—Oui.

464. Basés sur le rapport d'un ingénieur de district ?—Oui ; et dans certains cas, suggérés par moi.

465. *L'hon. Sir A. T. Galt.*—Mais après avoir consulté l'ingénieur de district ?—Oui, généralement je discutais la chose avec un ingénieur de district.

466. C'est-à-dire qu'à ce sujet, il n'y avait pas désaccord entre vous et les ingénieurs de district ?—Aucun.

467. *L'hon. Sir F. Hincks.*—Ainsi, vous n'avez jamais eu à vous plaindre des ingénieurs de district, mais vous êtes vous plaint des ingénieurs de section ou de leurs subalternes ?—Je ne me suis jamais plaint des ingénieurs de sections.

468. Vos plaintes avaient trait aux subalternes ?—Et aux inspecteurs. Je me suis plaint de ce qu'on avait nommé des inspecteurs sans me consulter.

469. Inspecteurs de quoi ?—Inspecteurs de la maçonnerie. Ils devraient être du métier. Tous les ingénieurs ne s'entendent pas à juger de la maçonnerie.

470. *M. Walsh.*—La majorité de ces inspecteurs a été recommandée par vous ?—Quelques-uns, mais pas tous.

471. Combien ?—Environ la moitié.

472. *L'hon. Sir F. Hincks.*—COMBIEN y a-t-il d'inspecteurs de la maçonnerie en tout ?—Je ne sais pas exactement. Il devrait y en avoir un pour chaque section ; cela ferait